

ANNEXE 1

LES FICHES FINANCIÈRES

COMMENT REMPLIR LE BILAN SIMPLIFIÉ

Le bilan d'une association peut être considéré comme une «photographie» du patrimoine détenu à un instant donné par l'association. Il est retracé sous 2 angles:

- d'une part, l'Actif, qui décrit les biens possédés en répondant à la question « Quels sont les biens et valeurs possédés par l'association? »;
- et d'autre part, le Passif, qui permet de répondre à la question: « Qui a fourni les fonds ayant permis d'acheter les richesses décrites? »(Description du financement).

Le contenu de l'Actif:

Les postes de l'Actif donnent donc la liste des biens ou droits possédés par l'organisme.

L'actif immobilisé:

Ces postes correspondent à la structure permanente de l'association. Il s'agit des biens achetés pour une durée supérieure à un exercice (biens durables). Ils représentent la valeur des investissements de l'association :

- Immobilisations incorporelles: ce sont essentiellement les droits d'exploitation (Etudes, logiciels, fonds de commerce...) nécessaires à l'exploitation;
- Immobilisations corporelles: il s'agit des éléments matériels dont la possession permet à l'organisme de fonctionner : terrains, construction, installations diverses, outillage, mobilier...
- Immobilisations financières : ce sont les capitaux investis pour une durée supérieure à un exercice (prêts...)

L'actif circulant:

Ces postes indiquent la valeur des éléments du cycle d'exploitation au moment où est établi le bilan. Ces éléments se transforment sans cesse :

- les stocks: Pour la plupart des associations il n'y a pas de gestion des stocks;
- les créances : Une créance est le droit pour l'association de percevoir une certaine somme à une certaine échéance. Ne figurent ici que des créances dont l'échéance est proche (moins d'un an), les créances à long terme étant considérées comme des immobilisations financières.
- Les liquidités : il s'agit de l'argent liquide ou placé (CCP, compte bancaire, caisse, valeurs mobilières de placement).

Le contenu du Passif:

Le Passif indique l'origine des fonds dont dispose l'association au moment du bilan. 2 catégories :

Les capitaux propres qui sont la propriété de l'association :

- les fonds associatifs : ce sont les apports des fondateurs, soit à la création, soit ultérieurement;
- les subventions d'investissement perçues : ce sont les participations reçues par l'association pour l'acquisition de ses immobilisations;
- Les résultats précédents : il s'agit du résultat cumulé des exercices précédents;
- Le résultat de l'exercice (excédent ou perte constaté au compte de résultat).

Les dettes:

- Emprunts et dettes : ce sont les emprunts ayant fait l'objet d'un contrat spécifique, en général, avec un établissement financier, en vue de l'acquisition d'un bien durable;
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés : on enregistre ici la dette contractée envers les fournisseurs de biens et services à l'occasion d'achat à crédit.
- Dettes fiscales et sociales (Impôts, URSSAF...)
- Instrument de trésorerie: en cas de manque de liquidités, l'association peut faire appel à une ligne de trésorerie ou à un découvert auprès de la banque. Il s'agit des dettes de l'association envers sa banque.
- Produits constatés d'avance : ce poste reprend les recettes dues, et restant à encaisser.

Le Bilan est lui aussi un document normalisé, qui doit être présenté en équilibre: Actif = Passif.

COMMENT REMPLIR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Ce document récapitule les produits (recettes) et charges (dépenses) de l'exercice; il indique comment s'est formé le résultat.

Les produits et les charges sont présentés sous 3 rubriques :

- les produits (comptes 70 à 75 et 78) et les charges (comptes 60 à 65 et 68) d'exploitation;
- les produits (compte 76) et charges (compte 66) financières;
- les produits (compte 77) et charges (compte 67) exceptionnels.

Le compte de l'exercice fait apparaître par différence, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Pour l'exercice en cours au moment de la demande, il vous est proposé de présenter une situation intermédiaire, à une date que vous voudrez bien préciser (ex : 30 septembre).

Le budget prévisionnel de votre association et/ou de votre projet

Pour la subvention sollicitée, quel qu'en soit le motif, il est impératif de compléter le tableau prévisionnel pour l'année à venir, pour l'action ou projet, en y intégrant dans la partie recettes, le détail des subventions demandées aux différents partenaires.

COMPTABILITÉ DE L'EXERCICE 2016

Nom de l'association :

BILAN SIMPLIFIÉ DU DERNIER EXERCICE CLOS

Comptes financiers à la date du / /

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé		Capitaux propres	
20. Immobilisations incorporelles		10. Fonds propres et réserves	
- Frais d'établissement		- Fonds propres sans droit de reprise	
- Frais de développement		- Fonds propres avec droit de reprise	
- Concessions et droits similaires		- Réserves	
- Droit au bail		11. Eléments en instance d'affectation	
- Autres immobilisations		- Report à nouveau (solde créditeur)	
21. Immobilisations corporelles		- Report à nouveau (solde débiteur)	
- Terrains		12. Résultat net de l'exercice	
- Aménagements		13. Subventions d'investissement	
- Constructions		Total capitaux propres	
- Matériel et outillage			
- Autres immobilisations			
23. Immobilisations en cours		Provisions	
27. Autres immobilisations financières		14. Provisions réglementées	
- Prêts		15. Provisions pour risques et charges	
- Dépôts et cautionnements versés		- Provisions pour risques	
- Autres créances immobilisées		- Provisions pour charges	
29. Provisions pour dépréciation		- Autres provisions	
Total actif immobilisé		Total provisions	
Actif circulant		Dettes	
3. Stocks et en-cours		16. Emprunts et dettes assimilées	
- Stocks		- Emprunts auprès des banques	
- En-cours		- Dépôts et cautionnements reçus	
- Autres approvisionnements		- Participation des salariés	
4. Comptes de tiers		- Autres emprunts et dettes	
- Fournisseurs, usagers, personnel		17. Dettes sur participations	
- Collectivités publiques		Total dettes	
- Créiteurs divers			
5. Comptes financiers		Autres	
- Banques, établissements financiers		18. Comptes de liaison	
- Caisse		- Apports permanents	
- Autres comptes financiers		- Biens et prestations échangés	
Total actif circulant		19. Fonds dédiés	
		Total autres	
TOTAL ACTIF		TOTAL PASSIF	
	=		

Approuvé le / /

Signatures :

Président

Trésorier

COMPTE DE RÉSULTAT 2016 ET BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

Nom de l'association :

CHARGES	Exercice N-1	Prévisionnel N	PRODUITS	Exercice N-1	Prévisionnel N
60- Achats			70- Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Prestations de services			Buvette		
Achats matières et fournitures			Droits d'entrée		
Autres fournitures			Autres		
61- Services extérieurs			74- Subventions d'exploita-		
Locations			Etat		
Entretien et réparation			Région		
Assurance			Département		
Documentation			Rennes Métropole		
			Commune(s)		
			* St-Gilles		
62- Autres services extérieurs					
Rémunérations intermédiaires et honoraires			Organismes sociaux		
Publicité, publication					
Déplacements, missions					
Services bancaires, autres			Autres subventions		
Autres :					
63- Impôts et taxes			75- Autres produits de gestion courante		
Impôts et taxes sur rémunération			Cotisations		
Autres impôts et taxes			Dons ou legs		
			Autres		
64- Charges de personnel					
Rémunération des personnels			76- Produits financiers		
Charges sociales			intérêts		
Autres charges de personnel			Autres		
65- Autres charges de gestion courante			77- Produits exceptionnels		
66- Charges financières			78- Reprises sur provisions et amortissements		
67- Charges exceptionnelles					
68- Dotation aux amortissements					
TOTAL			TOTAL		
<i>Ne pas indiquer les centimes d'euros</i>			RESULTAT		